

INVITATION POUR LES MEDIAS

29 novembre 2012

Agenda 21 du canton du Valais pour la législature 2013-2017 **Nouvelles mesures et engagements en matière de durabilité**

Madame,
Monsieur,

L'Agenda 21 cantonal est un programme d'actions concrétisant la Charte du développement durable adoptée par le Grand Conseil en 1998. La Fondation pour le développement durable des régions de montagne est en charge de sa mise en œuvre au travers de 16 engagements (www.fddm.ch/skills/36-39-120).

En vue de la législature 2013-2017, les mesures de ce programme d'actions ainsi que deux engagements liés à la thématique du travail ont été revues et mises à jour. Ces mesures impliquent l'ensemble des services de l'Etat ainsi que ses partenaires.

Afin de vous présenter ces changements et d'illustrer certains éléments par une visite en entreprise, nous avons le plaisir de vous convier à un **point de presse**, suivi d'un apéritif

jeudi 6 décembre 2012 à 10.00 heures

Hydro Exploitation (ateliers réparation des turbines) - Vorziers 12 - Martigny

Jacques Melly, chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement sera accompagné par **Peter Kalbermatten**, chef du Service de l'industrie, du commerce et du travail, **Nicolas Bolli**, chef du Service de la protection des travailleurs et des relations du travail, et **Patrick Rebstein**, membre de la Direction chez Hydro Exploitation.

La documentation usuelle vous sera remise directement sur place. Vous la trouverez également sur le site Internet www.vs.ch dans les rubriques habituelles.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations amicales.

Bernard Reist
Chef de l'information